

LA MAÎTRISE DU FONCIER

VISIO CONFERENCE

**SAMEDI
12
DECEMBRE
2020**

10H-12H



Afin d'accompagner les nouveaux élus dans leur prise de fonction, l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalité du Cantal, en partenariat avec l'Association des maires de France et Mairie 2000, vous invite à participer à la visio conférence sur ce thème.

L'acquisition du foncier préalablement à l'élaboration d'un projet d'aménagement permet à la collectivité, en tant que propriétaire, de peser dans l'élaboration, le contenu et le planning de réalisation de l'opération.

Il existe plusieurs outils permettant de s'assurer de la maîtrise foncière sans pour autant s'en rendre toujours propriétaire.

- **L'emplacement réservé au PLU**
- **Les droits de préemption**
- **Les servitudes pour programmes de logements**
- **Les acquisitions spécifiques**
- **Le plan d'alignement**
- **L'expropriation**
- **Les alternatives à la maîtrise foncière (ZAC, OAP)**
- **Les opérateurs fonciers**
- **La zone agricole protégée (ZAP)**

MODALITES D'INSCRIPTION

- Pour participer à la visio conférence, vous devez au préalable vous inscrire



S'INSCRIRE